



Séance extraordinaire du conseil municipal La Macaza
Mardi 29 septembre 2020 à 16h

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
3. Résolution – Acceptation de la mise en commun des opérations et des biens meubles et signature d'une nouvelle entente de constitution de la Régie du Service de Sécurité Incendie de la Vallée de la Rouge (RSSIVR)
4. LEVÉE DE LA SÉANCE

Veillez prendre note que cet ordre du jour est un projet et que la Municipalité de La Macaza et le conseil municipal se gardent le droit d'ajouter, de modifier ou de supprimer des sujets déjà inscrits, sans avertissement, et ce, jusqu'à l'ouverture de la séance.